
Villeneuve, le 23 août 2022**Devoirs surveillés pour les élèves des classes de 7P à 8P de Roche**

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer qu'un service de devoirs surveillés sera mis en place au Collège des Prés-Clos pour les élèves de 7P à 8P.

Les devoirs constituent un rituel permettant à l'enfant de consolider des acquisitions effectuées en classe et mémoriser certaines notions. Ils sont préparés en classe afin que les élèves puissent les réaliser de manière autonome. **Il ne s'agit pas d'un cours d'appui.**

Pour cette année scolaire, nous prévoyons d'ouvrir un groupe permettant aux élèves d'effectuer leurs leçons **les lundis, mardis et jeudis de 16h20 à 17h20, au Collège des Prés-Clos.**

Si cette offre vous intéresse, que ce soit une ou plusieurs fois par semaine, nous vous prions d'inscrire votre enfant via **MonPortail (aspahl.monportail.ch) jusqu'au lundi 29 août 2021.** La contribution annuelle sera à payer via MonPortail avant début octobre :

- 1 séance par semaine : Fr. 180.-
- 2 séances par semaine : Fr. 240.-
- 3 séances par semaine : Fr. 290.-

L'inscription est valable pour l'entier de l'année scolaire. Les devoirs surveillés démarrent la semaine du 5 septembre 2022.

Les parents qui désireraient autoriser leur enfant à quitter les devoirs surveillés dès qu'il a fini son travail sont priés de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous et de le transmettre à la personne chargée de la surveillance. Dans un tel cas, dès son départ des devoirs surveillés, l'enfant ne sera plus sous la responsabilité de l'école, mais sous celle de ses parents.

Tout en restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

MARIE TEIXEIRA

Nom et prénom de l'enfant : Classe :

- J'autorise mon enfant à quitter la classe dès que ses devoirs sont terminés.
- Je demande que mon enfant reste sous surveillance jusqu'à la fin de la séance.

Signature d'un des parents :